

CHAPITRE 1 : Prendre soin les un.e.s des autres - Agir pour l'égalité

Rubrique 1 : Service Public

1. Conserver une politique tarifaire accessible à tou.te.s et mener un débat sur l'extension de la gratuité des services publics.
2. Conserver une fiscalité locale maîtrisée, en deçà des moyennes départementales.
3. Agrandir le centre social des Larris (InterG).
4. Organiser des Assises du service public : associer élu.e.s, agent.e.s et habitant.e.s.
5. Défendre la commune comme élément de proximité.

Rubrique 2 : Accès aux droits et lutte contre la précarité

6. Développer des permanences d'accès aux droits et d'accompagnement dans les démarches dans les équipements de proximité (centre social, Espace citoyen, etc.)
7. Organiser, chaque année, une "Nuit de la solidarité", pour identifier les personnes vivant à la rue, recenser leurs besoins et les orienter vers les dispositifs existants.
8. Accompagner l'implantation d'un centre d'hébergement d'urgence.
9. Mettre en place le dispositif de "coffre-fort numérique" qui facilite l'accès aux droits des personnes en situation de grande précarité (permet le stockage des documents importants).
10. Rendre plus transparents les critères d'attribution des places en crèche et des logements sociaux.
11. Lancer un appel à projets annuel du fonds de dotation "Fontenay solidaire" pour soutenir les projets à vocation sociale.

Rubrique 3 : Retrait.e.s

12. Élaborer un plan "Bien vieillir", associant tous les acteurs locaux (publics, privés, associatifs, citoyens), pour lutter contre l'isolement des ainé.e.s.
13. Soutenir le développement d'habitat alternatif pour personnes âgées et favoriser les projets d'habitat intergénérationnel qui impliquent les jeunes et les ainé.e.s et où chacun.e garde son indépendance.

Rubrique 4 : Égalité et lutte contre les discriminations

14. Renforcer l'accompagnement et l'offre de logements pour les femmes victimes de violences.
15. Créer un observatoire des discriminations et organiser une semaine de lutte contre le racisme et les discriminations.
16. Accompagner les initiatives citoyennes solidaires pour l'accueil des personnes migrantes (mise en réseau, appui logistique, etc.)
17. Adhérer à l'Association nationale des villes et territoires accueillants et à Maires pour la paix.
18. Pérenniser le centre d'accueil des réfugié.e.s avec le Département et l'État dans les locaux de l'ancienne gendarmerie.
19. Mettre en œuvre une démarche de budget sensible au genre afin d'évaluer l'impact de nos politiques publiques en matière d'égalité femmes - hommes.
20. Renforcer les actions de coopération décentralisée (Afrique, Amérique latine, etc.)

Rubrique 5 : Handicap

21. Étendre le dispositif "Pass+" aux personnes porteuses de handicap pour favoriser l'accès aux loisirs.
22. Réserver des créneaux à la pratique handisport dans les équipements sportifs et aider les clubs à investir dans le matériel.
23. Faciliter la circulation des personnes à mobilité réduite sur les trottoirs et accélérer la mise aux normes d'accessibilité des équipements publics.
24. Poursuivre les actions de sensibilisation au handicap à l'école.
25. Créer une aire de jeux inclusive permettant aux enfants valides et aux enfants porteurs de handicap de jouer ensemble.

CHAPITRE 2 : Protéger et soigner

Rubrique 1 : Accès aux soins

26. Construire un nouveau centre municipal de santé pour améliorer et développer l'offre de soins.
27. Proposer des visites de médecins à domicile notamment pour faciliter l'accès aux soins des personnes âgées dépendantes.
28. Aider à l'installation de médecins pour lutter contre la désertification médicale.
29. Créer une mutuelle santé communale afin de permettre une meilleure couverture complémentaire.

Rubrique 2 : Agir en faveur de la santé environnementale

30. Surveiller l'installation des antennes de téléphonie mobile.
31. Privilégier la fibre optique.
32. Appliquer la loi qui interdit aux commerces de rester allumés une heure après fermeture.
33. Aménager les parcs et jardins pour la phytorestauration de l'eau.
34. Poursuivre l'action pour sortir complètement de l'usage des produits chimiques toxiques, perturbateurs endocriniens, etc. dans tous les équipements municipaux.
35. Finir de remplacer la vaisselle plastique dans la restauration collective.

CHAPITRE 3 : Grandir à Fontenay

Rubrique 1 : Enfance / Petite enfance

- 36. Créer au minimum 100 nouvelles places en crèche collective.
- 37. Soutenir la création d'une maison des assistant.e.s maternel.le.s.
- 38. Rénover, sécuriser et développer les aires de jeux pour enfants.
- 39. Développer les interventions artistiques et culturelles dans les centres de loisirs.
- 40. Poursuivre le développement des classes de découverte, des colonies de vacances et des mini-séjours.

Rubrique 2 : Education

- 41. Construire un nouveau groupe scolaire, écologiquement exemplaire, pour soulager les groupes scolaires Pasteur et Jules-Ferry.
- 42. Poursuivre les investissements dans les écoles : isolation thermique et phonique, sécurisation, aménagements des abords, végétalisation des cours, etc.
- 43. Soutenir la création d'une section sport-études au collège Jean-Macé.
- 44. Maintenir le dispositif "Coup de pouce" pour les élèves en difficulté.
- 45. Créer une classe à horaires aménagés Arts plastiques, en complément des classes Théâtre et Musique.
- 46. Obtenir le label "100 % EAC" (Education artistique et culturelle) pour valoriser et conforter les interventions culturelles financées par la Ville à l'école.

Rubrique 3 : Accompagner les jeunes vers l'autonomie

- 47. Mettre en place une aide au financement du permis de conduire pour les jeunes.
- 48. Accompagner les jeunes dans leurs démarches d'accès à l'emploi : forum des jobs étudiants, parrainage pour la recherche de stages, conventions avec les entreprises de la ville, accompagnement des projets d'entrepreneuriat, etc.
- 49. Développer le dispositif de colocation solidaire à destination des jeunes étudiant.e.s ou actif.ive.s.
- 50. Créer une structure jeunesse dans le quartier Jean-Zay.

CHAPITRE 4 : S'épanouir dans une ville vivante

Rubrique 1 : Sport

- 51. Construire un nouvel équipement sportif polyvalent (gymnase + terrain d'extérieur).
- 52. Développer les aires de sport en plein air (street work out) dans les quartiers et dans les parcs.
- 53. Mettre en place des animations "Sport dans les parcs" et développer le dispositif "Sport sur ordonnance".
- 54. Mener un projet "Génération 2024" en développant la pratique du sport scolaire (proposition de nouvelles disciplines) et en partenariat avec les clubs sportifs.

Rubrique 2 : Culture

- 55. Construire le théâtre, moderniser la salle Jacques-Brel et renforcer sa vocation polyvalente.
- 56. Créer des événements "scène ouverte" ou "programmation ouverte" dans les équipements culturels.
- 57. Assurer la pérennité de la Fonderie, lieu de création.
- 58. Reconstruire la Médiathèque et élargir les horaires d'ouverture.
- 59. Étudier l'implantation d'une antenne du Conservatoire dans un autre quartier.
- 60. Créer un espace de vie convivial en soirée avec bar et scène ouverte, confié en gestion à une association.
- 61. Créer une deuxième salle de cinéma municipale.
- 62. Poursuivre et élargir l'Université populaire pour développer le lien social, l'échange intergénérationnel et le partage des savoirs.

CHAPITRE 5 : Améliorer la vie - Préserver l'avenir

Rubrique 1 : Environnement - Espaces verts

- 63. Créer une Maison de l'écologie, un lieu co-animé par le service public, les associations et les habitant.e.s : informer, former, partager, faire, étudier.
- 64. Accompagner et favoriser les projets de développement des jardins partagés : mise à disposition d'espaces publics avec réalisation d'études de sol, installation de points d'arrosage et apport de terre et de broyat, etc.
- 65. Créer de nouveaux espaces verts publics, dont le parc des Franciscains.
- 66. Poursuivre le développement de la coulée verte traversant la ville pour lutter contre le dérèglement climatique et les îlots de chaleur urbain, pour une commune plus respirable, qui favorise la biodiversité.
- 67. Développer la végétalisation des places, des murs et des toits des bâtiments publics, en commençant par le parvis de l'école Jules-Ferry.

Rubrique 2 : Energie

- 68. Viser l'objectif de 100 % d'énergie propre dans les bâtiments publics.
- 69. Développer la Régie du chauffage urbain (RCU) et mener des études pour accroître les énergies renouvelables (géothermie, biomasse, etc.)
- 70. Poursuivre le plan de rénovation thermique des bâtiments publics et des équipements sportifs. Installer des capteurs solaires.
- 71. Réaliser des infrastructures de collecte des eaux pluviales, dans un premier temps au pied d'ouvrages à grandes toitures, en vue de leur utilisation pour le nettoyage des rues et l'arrosage des espaces verts.
- 72. Renforcer l'accompagnement des copropriétés dans leur démarche de rénovation thermique.

Rubrique 3 : Déchets

73. Mettre en place un programme local de prévention des déchets dans une logique de "zéro déchets inutiles" afin de limiter le recours à l'incinération ou l'enfouissement et de diminuer les coûts de gestion : développer le compostage individuel et collectif ainsi que les lombricomposteurs, utiliser systématiquement des matériaux de construction biosourcés et réutilisables, etc.
74. Développer les actions de sensibilisation sur la propreté : concours inter-quartiers, actions citoyennes, tri sélectif, etc.
75. Lutter contre les dépôts sauvages et les incivilités : mieux faire connaître et développer la brigade verte, développer l'intervention de la police municipale, développer le rappel à la loi (comme alternative à la verbalisation), revoir la localisation et le nombre de corbeilles de rue, agir pour que l'Établissement public territorial (EPT) développe le ramassage des encombrants sur rendez-vous.

Rubrique 4 : Alimentation

76. Passer de 60% à 100% de bio, diversifier les protéines proposées, augmenter le recours aux circuits courts dans la restauration collective, tout cela sans augmentation des tarifs.
77. Développer une ville comestible avec des plantes et des arbres fruitiers en libre accès.
78. Créer une ferme urbaine biologique pour l'éducation aux gestes indispensables à la transition alimentaire et énergétique et aider à renouer le lien entre les habitant.e.s et leur alimentation.
79. Élaborer un plan "Manger mieux" (projet alimentaire de territoire) : plus sain, plus accessible, plus proche.
80. Favoriser l'implantation de vente de fruits et légumes en circuit court dans tous les quartiers.
81. Lutter contre le gaspillage alimentaire en impliquant les enfants : création d'une cuisine pédagogique à la cuisine centrale, groupe de réflexion avec les enfants sur les menus, visites scolaires chez les fournisseurs, etc.

CHAPITRE 6 : Construire une ville pour tou.te.s - Maîtriser son développement**Rubrique 1 : Logement**

82. Permettre l'accès à la propriété en développant le dispositif de bail réel solidaire (séparation du coût du terrain et du bâti).
83. Faciliter les échanges de logements entre locataires du parc social avec baisse du loyer en cas d'emménagement dans un logement plus petit.
84. Tendre vers 40 % de logements sociaux dans les opérations à partir de 20 logements (au lieu de 30 actuellement).
85. Mettre en place un observatoire des loyers et expérimenter l'encadrement des loyers dans le parc privé.
86. Accompagner la rénovation de la résidence de la Redoute.
87. Agir pour la suppression du Supplément de loyer de solidarité (SLS) sur toute la ville afin de favoriser la mixité sociale.

Rubrique 2 : Urbanisme

88. Préserver les espaces verts et la zone pavillonnaire : maintenir et renforcer la règle relative aux espaces de pleine terre, sanctuariser les espaces comme les Vergers de l'îlot et les espaces verts du Grand ensemble.
89. Créer un espace vert de 4 000 m² et un équipement public de proximité aux Alouettes.
90. Créer des comités de suivi citoyens des grands projets d'aménagement (Alouettes, la Redoute, etc.)
91. Renforcer la charte des promoteurs pour éviter la prolifération de projets privés non maîtrisés et améliorer la qualité architecturale et environnementale des constructions (au-delà de la contrainte légale).
92. Créer une véritable halle couverte et fermée du marché Moreau-David, engager le réaménagement de la place pour mieux partager l'espace et obtenir la rénovation de la gare.
93. Achever les opérations de rénovation urbaine des Larris et de la Redoute.

Rubrique 3 : Mobilité

94. Favoriser le partage de l'espace public et renforcer la place des piéton.ne.s : développer la piétonnisation de certaines rues, notamment devant les écoles, multiplier les zones de rencontre (vitesse limitée à 20 km/h), élargir les trottoirs trop étroits.
95. Favoriser les déplacements à vélo : doubler le nombre de pistes cyclables et mieux les sécuriser, créer 1 000 stationnements vélos supplémentaires.
96. Renforcer l'offre de transports publics de proximité : négocier de nouvelles lignes de bus (Alouettes et Plateau) et des horaires réguliers.
97. Soutenir activement les projets de la ligne 15 Est et du prolongement de la ligne 1 et du T1 et lutter pour obtenir le réaménagement du pôle gare de Val-de-Fontenay.
98. Maintenir la gratuité du stationnement, étendre la zone bleue, obtenir la baisse du prix des places de parking auprès des bailleurs et la possibilité d'utiliser les parkings des surfaces commerciales la nuit.

Rubrique 4 : Commerces

99. Élaborer une charte des artisans commerçants pour faire connaître les commerces locaux.
100. Créer une boutique éphémère, en partenariat avec la Chambre des métiers et de l'artisanat, permettant de mettre en valeur les artisans de la ville.
101. Créer ou participer à la création d'une foncière de locaux commerciaux afin de maîtriser l'implantation des commerces et des activités artisanales dans les périmètres choisis.
102. Redynamiser le marché de Verdun en lien avec le projet de requalification de la Redoute.

Rubrique 5 : Economie - Emploi

103. Soutenir la création d'une ressourcerie solidaire et toutes les initiatives associatives de réemploi.
104. Créer une fondation locale financée par les entreprises de Fontenay pour soutenir les projets locaux de création d'entreprises et de formation de jeunes.
105. Devenir un pôle de développement de l'Économie sociale et solidaire : renforcer l'aide aux initiatives d'ESS et tout projet visant à créer de l'emploi local et l'aide aux activités d'utilité écologique et sociale.
106. Proposer la candidature de la ville au dispositif "Territoire zéro chômeurs de longue durée".
107. Mettre en place des permanences emploi dans les quartiers

CHAPITRE 7 : Vivre, décider et faire ensemble

Rubrique 1 : Vie associative

108. Maintenir le niveau et le principe des subventions de fonctionnement et des aides (locaux, accompagnement, transports, etc.) aux associations.

109. Mettre en place une plateforme de mutualisation de moyens associatifs (formation des dirigeants.e.s, locaux en tiers-lieux, secrétariat, recherche de financements, commission municipale, intégration dans les conseils de quartier, communication, etc.)

Rubrique 2 : Commune employeuse

110. Renforcer les droits et garanties statutaires des fonctionnaires territoriaux.

111. Poursuivre le plan de titularisation des agents.e.s de la Ville et maintenir le niveau d'emploi public.

112. Poursuivre le plan d'amélioration des conditions de travail des agents.e.s de la Ville.

Rubrique 3 : Lien social

113. Installer des infrastructures accueillantes (bancs, fontaines à eau, agoras, etc.) pour s'asseoir, discuter, se rencontrer dans la ville.

114. Renforcer l'offre en équipements de proximité et favoriser la création de tiers-lieux en menant une réflexion partagée sur l'usage des locaux disponibles.

115. Généraliser les fêtes de quartier et accompagner la mise en place d'animations interquartiers.

116. Installer La Forge (tiers-lieu et Fab Lab public) dans des nouveaux locaux pour assurer sa pérennité et son développement.

117. Maintenir l'opération "Fontenay sous soleil" en diversifiant les activités proposées.

Rubrique 4 : Démocratie

118. Renouveler les modes de participation citoyenne à la vie municipale : conseils municipaux citoyens, référendum d'initiative citoyenne, urbanisme participatif, agoras dans l'espace public, organisation de rencontres dans des tiers-lieux et à des horaires adaptés pour faciliter la participation.

119. Améliorer l'accès à l'information pour toutes et tous et le fonctionnement du portail citoyen pour mieux répondre aux demandes des habitants.e.s.

120. Expérimenter et évaluer les usages, grâce à des aménagements temporaires, avant de décider et pérenniser des projets (par exemple avant de piétonniser une rue).

121. Créer une plateforme numérique pour développer les consultations citoyennes (avis sur un projet, dénomination d'une rue, etc.)

122. Refondre les conseils de quartier pour les dynamiser et leur donner de nouvelles responsabilités démocratiques : budget participatif, tirage au sort, outil de suivi des décisions prises, etc.

123. Créer des commissions municipales thématiques ouvertes aux habitants.e.s.

124. Intégrer les habitants.e.s et usagers.ère.s aux réflexions sur les projets d'équipement (Médiathèque, Centre municipal de santé).

Rubrique 5 : Sécurité et tranquillité publique

125. Renforcer les effectifs de la police municipale pour développer ses interventions de proximité.

126. Soutenir la création d'une équipe de médiateur.rice.s, en lien avec les bailleurs sociaux.

127. Sécuriser la sortie des parcs et écoles : piétonnisation, aménagement de voirie pour réduire la vitesse, etc.

128. Repérer les lieux mal éclairés dans la ville et les traiter dans le cadre du plan d'éclairage public.

129. Lutter contre les incivilités en développant les radars mobiles et la vidéo-verbalisation.